



Déclaration liminaire du CTSD du 9 novembre 2022

Réunis ce jour pour le dernier Comité Technique des Services Déconcentrés avant la création de la nouvelle instance CSA, nous ne savons pas exactement quelle attitude adopter. Rire ou pleurer ?

Rire ou pleurer d'un ordre du jour dans lequel l'ubuesque devient la norme.

Parler des 3 brigades de Surveillance du Havre avec des explications d'évolution dont vous seuls comprenez les significations. Brigades dont on imagine d'ailleurs quel funeste projet vous leur réservez. Allez-vous enfin dévoiler ce projet de fusion dont tout le Havre a entendu parler. Allez-vous laisser encore longtemps les collègues dans l'ignorance et l'inquiétude de leur avenir ? Est-ce ainsi que vous comptez résoudre le bilan catastrophique de l'Observatoire Interne en particulier en Surveillance ?

Observatoire Interne que vous mettez à l'ordre du jour avec un malheureux recto-verso en guise de documents préparatoires alors que l'original compte 54 pages ?

Rire ou pleurer de votre point d'information sur le Transfert des Missions Fiscales. Que penser de l'ascenseur émotionnel dans lequel sont plongés nos collègues depuis plusieurs années ? La CGT réaffirme son opposition totale à ce transfert et rappelle que nous sommes loin du compte : 154 emplois sauvés sur 702 suppressions annoncées en 2020. On ne « parle plus » que de 548 suppressions jusqu'en 2026 ... par conséquent, encore 3 ans d'angoisse, de souffrance et d'inquiétude. Ne l'avez-vous donc pas lu dans votre Observatoire Interne ? La CGT n'invente rien ! La réalité sur le terrain est bien celle que nous décrivons : moral en berne, perte de sens au travail, perte de confiance, inquiétude de l'avenir ...

Les douaniers Normands ont payé un lourd tribut concernant ce transfert et ce n'est pas terminé. Si vous vous réjouissez de la baisse des emplois à transférer passant passant de 28 à 12 dans notre Direction; il n'en est pas de même pour nous. La CGT exige de la lisibilité, c'est le minimum pour les agents.

Rire ou pleurer du bilan de la mise en œuvre du télétravail. Nous appellerons ça plutôt un catalogue de chiffres mis bout à bout. Chiffres par ailleurs floués puisque vous y intégrez les collègues de la Surveillance dont les missions sont difficilement éligibles au télétravail.

Dans votre bilan puisque c'est ainsi que vous le nommez ; nous aurions aimé y voir apparaître un retour d'expérience, l'isolement social et professionnel, les TMS, les accidents de travail, les éventuels aménagements de poste de travail, la prévention des risques, le droit à la déconnexion, le respect des horaires et le risque d'empiètement sur la vie personnelle ...

Au vu de la flaiabilité de vos documents concernant le bilan du télétravail, la CGT se permet de vous conseiller la lecture de son guide du télétravail en Douane ...

Rire ou pleurer de votre point d'information sur les programmes annuels de prévention. Au dernier CHS-CT, toutes les organisations syndicales ont voté contre les DUERP et les PAP. Des explications de vote ont été données. La CGT ne réitérera pas ses explications.

Nous avons trop de respect pour la santé et la sécurité au travail pour entrer une nouvelle fois dans un débat stérile avec l'Administration.

Vous aurez compris que nous sommes dépités par la teneur de ce CTSD et nous savons avant même de débiter qu'il ne répondra en rien aux attentes et aux inquiétudes des douaniers.